



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, lundi 5 février 2018

Nous, acteurs du monde professionnel de la nuit à Paris, dénonçons une dérive qui menace la survie de nos établissements. Nous sommes de plus en plus nombreux à faire l'objet de décisions préfectorales de fermeture pour des motifs qui, lorsqu'ils ne sont pas insignifiants, sont sans rapport avec notre gestion de notre activité.

Ces mesures, prises unilatéralement par le Préfet de Police, sans aucun contrôle a priori, entraînent trop souvent des conséquences économiques dramatiques et disproportionnées.

Nos établissements, fragilisés par les attentats de 2015, sont pour la plupart de petites et moyennes entreprises. Employeurs, ils sont un vecteur de dynamisme économique, créent des emplois, participent à l'attractivité culturelle de la ville de Paris et sont des lieux de créativité. Leur place est au cœur d'enjeux sociétaux majeurs.

Professionnels responsables, nous veillons à exploiter nos établissements dans le respect des règles, nombreuses, auxquels ils sont soumis et, plus largement, à permettre à notre activité de trouver sa juste place dans un tissu économique et social varié. Mais nous ne pouvons accepter d'être soumis à un quelconque arbitraire.

Cet enjeu, crucial pour l'avenir du développement des villes, est au cœur de la problématique des Nuits du Futur et a constitué l'un des thèmes essentiels des Rencontres Européennes de la Nuit de Lyon, qui ont eu lieu les 1 et 2 février 2018.

CAN (Collectif Action Nuit)

Think-tank regroupant experts et professionnels de la Nuit composé des syndicats et réseaux professionnels suivants :

CSLMF / Réseau MAP / EuroCouncil of The Night / SNEG & Co / UMIH / SYNHORCAT / Welcome City Lab.

Contact :

Frantz STEINBACH Mob. 06 64 90 61 39 Mail : collectifactionnuit@gmail.com

Twitter : <http://twitter.com/ColActionNuit> Website : <http://medium.com/@collectifactionnuit>